



CCAMLR

COMM CIRC 10/18
SC CIRC 10/09

Vendredi, 12 Février 2010

Réunions de 2010 du WG-SAM et du WG-EMM

Téléphone: +61 3 6210 1111

Fax: +61 3 6224 8744

Courriel: ccamlr@ccamlr.org

Web: ccamlr.org

PO Box 213, North Hobart, Tasmania 7002 Australia

181 Macquarie Street, Hobart, Tasmania 7000 Australia



À TOUS LES MEMBRES DE LA COMMISSION ET DU COMITE SCIENTIFIQUE

COMM CIRC 10/18
SC CIRC 10/09

Hobart, le 12 février 2010

Réunions de 2010 du WG-SAM et du WG-EMM

Les Membres ne sont pas sans savoir qu'il est prévu que le WG-SAM et le WG-EMM se réunissent pendant trois semaines vers le milieu de l'année 2010. Toutefois, aucun Membre n'a offert, lors de la XXVIII^e réunion de la CCAMLR, d'accueillir ces réunions, selon l'usage établi depuis 25 ans d'une rotation entre les Membres. La Commission a reconnu que si ces réunions n'étaient plus organisées par les Membres, l'élément important de renforcement des capacités s'en trouverait menacé (CCAMLR-XXVIII, paragraphe 4.54).

L'Afrique du Sud s'est récemment déclarée disposée à accueillir les réunions susmentionnées. Cependant, en tant que pays hôte de la coupe du monde de football et compte tenu du court délai d'organisation des réunions, elle a aussi indiqué qu'une aide financière lui serait nécessaire pour garantir que les réunions puissent avoir lieu au Cap fin juillet-début août 2010. Après concertation avec la Norvège, qui a organisé les dernières réunions du WG-EMM et du WG-SAM, le secrétariat estime que l'aide financière nécessaire pour que ces réunions se tiennent en Afrique du Sud sera de l'ordre de 45 000 AUD.

Les Membres noteront que l'objectif principal du Fonds spécial nouvellement établi de renforcement de la capacité scientifique est d'élargir la participation aux travaux du Comité scientifique, des jeunes scientifiques en particulier, de promouvoir le partage des tâches et de renforcer les capacités au sein du Comité scientifique, en contribuant à la collecte, à l'étude et à l'échange d'informations ayant trait aux ressources marines vivantes qui sont au cœur de la Convention (CCAMLR-XXVIII, paragraphe 16.9). La Commission a reconnu qu'il était urgent de prévoir un élargissement des capacités scientifiques pendant la période d'intersession de 2009/10 (CCAMLR-XXVIII, paragraphe 16.11).

Ayant de nouveau consulté l'Afrique du Sud et la Norvège, en vertu du paragraphe 16.11 de CCAMLR-XXVIII, le secrétariat demande aux Membres de lui indiquer avant le 1^{er} mars 2010 s'ils objectent à un retrait du « Fonds spécial de renforcement de la capacité scientifique » à hauteur 45 000 AUD pour que l'Afrique du Sud puisse accueillir les réunions 2010 du WG-SAM et du WG-EMM pendant une période de trois semaines en juillet-août 2010.

D.G.M. Miller
Secrétaire exécutif